

III

LES DYNAMIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

Se défendre

**Les fortifications de terre médiévales et leurs avatars :
perspective historiographique**

Élisabeth Zadora-Rio
UMR 7324 CITERES-LAT
2014

Les recherches sur les fortifications de terre ont joué un rôle important dans le développement de l'archéologie médiévale. En France, les fouilles de mottes et d'enceintes circulaires ont été engagées par le Centre de Recherches Archéologiques Médiévales de Caen dans les années 1960-1970 sous l'impulsion de M. de Boüard et J. Decaëns, et furent suivies quelques années plus tard par les recherches sur les maisons fortes de la fin du Moyen Âge entreprises par J.-M. Pesez et F. Piponnier dans le cadre de la VI^e section de l'École Pratique des Hautes Études. Pour les archéologues médiévistes, principalement cantonnés jusque là, du moins en France, aux châteaux de pierre, à l'architecture religieuse et aux nécropoles à sarcophages, ces recherches représentèrent une première découverte de l'architecture de terre et de bois, et contribuèrent à définir l'identité d'une archéologie médiévale naissante face à l'histoire de l'art. L'attrait que les fortifications de terre exerçaient alors sur les archéologues s'explique aussi par le fait qu'elles constituaient à peu près le seul type d'habitat médiéval qu'on savait identifier à cette époque : faute d'une connaissance suffisante de la céramique médiévale et de méthodes de prospection adaptées, les établissements ruraux non fortifiés construits en matériaux légers, peu identifiables sur les photographies aériennes, échappaient en effet à toute détection, comme en témoignent les cartes dites d'"occupation du sol" publiées à cette époque pour le Moyen Âge. Ce n'est guère avant les années 1980 que les médiévistes s'approprièrent les méthodes de prospection systématique, et commencèrent à mettre en évidence des établissements ruraux du haut Moyen Âge représentés par des concentrations de tessons à la surface des terres labourées, avant la multiplication des découvertes dues aux grands décapages réalisés dans le cadre de l'archéologie préventive à partir des années 1990.

Le bilan des premières recherches sur les fortifications de terre fut présenté dans un colloque, intitulé " Les fortifications de terre en Europe occidentale du 10^e au 12^e siècle ", organisé par le Centre de recherches archéologiques médiévales de Caen en 1980 et publié l'année suivante dans la revue *Archéologie Médiévale* (Collectif 1981). C'est au cours de ce colloque que fut décidée la mise en place d'un Programme collectif de recherche (PCR) adossé au programme H40 du Conseil supérieur de la Recherche Archéologique consacré aux mottes castrales, maisons fortes et enceintes de terre. Placé sous la direction de J.-M. Pesez et doté de moyens importants par le Ministère de la Culture et le CNRS, il avait pour but d'effectuer un inventaire systématique des fortifications de terre médiévales, fondé sur des relevés topographiques et sur l'utilisation d'une fiche normalisée accompagnée d'un lexique descriptif, dont le traitement informatique devait être assuré par le Ministère de la Culture. La finalité de cet inventaire était double : d'une part, la gestion et la protection du patrimoine archéologique ; d'autre part, l'établissement d'une typologie des fortifications de terre destinée à fonder des inférences chronologiques et/ou fonctionnelles (PESEZ 1985 ; ZADORA-RIO 1985).

Cet inventaire national a tourné court, ainsi que le soulignent à juste titre Anne-Marie Flambard-Héricher et Bruno Lepeuple (2008) qui imputent son échec, d'une part, à des méthodes de relevés inadéquates, et d'autre part, à la lourdeur du système descriptif et de la fiche normalisée. Ces raisons ne sont cependant certainement pas les seules. Si les inventaires de fortifications de terre ont perdu beaucoup de leur intérêt pour la recherche (sinon leur utilité pour la gestion du patrimoine), c'est essentiellement parce que les fouilles ont montré à quel point ils étaient trompeurs. De nombreux sites répertoriés comme mottes se sont révélés, à la fouille, être des tours de pierre effondrées dont les ruines ont été peu à peu

recouvertes de terre, ou des enceintes dont l'intérieur a été progressivement exhaussé par l'amoncellement de couches de destruction. Certains résultats ont été encore plus surprenants : à Canouville, en Haute-Normandie, une grande enceinte circulaire, d'environ 50 m de diamètre intérieur, interprétée comme le premier château des seigneurs du lieu par l'un des meilleurs spécialistes des fortifications de terre (LE MAHO 1976 : 84), s'est révélée, après fouille, être un théâtre gallo-romain, sans trace de réutilisation médiévale (LE MAHO, NICOLLE 1979). Les recherches archéologiques ont largement démontré que l'examen externe des vestiges de fortifications de terre ne permettait pas de leur attribuer une datation, ni de les associer sans fouille aux mentions les plus précoces d'un site castral : on sait désormais que les châteaux de terre et de bois ne sont pas nécessairement plus anciens que les châteaux de pierre, et que la construction d'une motte peut représenter une addition tardive à un site castral : certaines ne sont pas antérieures au 13^e, voire au 14^e s. (BOURGEOIS 2006 ; POISSON 2007). Les interprétations fonctionnelles de ces sites ne sont guère plus assurées. En principe, il y a une différence nette entre les mottes, tertres artificiels de plusieurs mètres de hauteur en forme de tronc de cône, entourés d'un fossé à sec ou en eau et destinés à supporter une tour-maîtresse associée à une ou plusieurs basses cours, et les maisons-fortes constituées d'une plate-forme quadrangulaire ou subcirculaire, peu ou pas surélevée et entourée d'un large fossé le plus souvent en eau : si les premières sont considérées comme des châteaux, les secondes sont des manoirs seigneuriaux ou des fermes fortifiées dont les défenses sont affaire de prestige plus que de préoccupations guerrières. Dans la réalité, en raison de l'état de dégradation plus ou moins prononcé des vestiges apparents, les cas intermédiaires, ambigus, sont nombreux. Dans les sources écrites médiévales, comme dans la toponymie, le terme de motte est polysémique : il peut tout aussi bien désigner un relief naturel qu'un tertre artificiel ou une plate-forme fossoyée de maison forte, ou encore une chaussée de moulin (*Novum Glossarium* 1993, art. *mota*). Il n'existe pas de correspondance simple et univoque entre les vestiges de fortifications de terre tels qu'ils subsistent et les désignations trouvées dans les sources écrites : ainsi ce qui est qualifié de maison forte dans les textes peut correspondre, sur le terrain, aussi bien à une motte ou à une enceinte qu'à une plate-forme fossoyée, surélevée ou non.

Il ne faut pas sous-estimer non plus les risques de confusion avec des structures qui n'ont rien à voir avec des fortifications, bien qu'elles se trouvent fréquemment dans un environnement seigneurial : ainsi les buttes artificielles qu'on trouve dans les jardins médiévaux et modernes, qui sont désignées dans les

comptes sous le terme de " motte " ou " montagne " et qui servaient de belvédères. Il y en avait quatre dans le jardin du Louvre au 14^e s., et un compte de 1320 fait état des travaux exécutés par un charpentier pour un pavillon sur " la mote du jardin ". Une vue cavalière de l'abbaye de Jumièges au 17^e s. montre une motte ornementale qui constitue une représentation symbolique du Mont Thabor, dont les vestiges sont encore identifiables sur le terrain (ZADORA-RIO 1986a). Les tertres artificiels destinés à l'élevage des lapins dans les garennes seigneuriales, souvent désignés dans les sources écrites par le terme de " mottes à conils ", peuvent être également confondus dans certains cas avec des mottes aplanies ou des plates-formes de maisons fortes, en particulier lorsque la garenne était entourée d'un fossé : Olivier de Serres recommande ainsi de clore les garennes d'un fossé en eau de 6 m de large sur 2 m de profondeur, utilisé comme vivier (ZADORA-RIO 1986b). Quelle que soit leur fonction initiale, les ouvrages de terre ont souvent été recyclés : on connaît de nombreux cas de tumulus réutilisés en garennes à lapins et de mottes castrales transformées en belvédères dans des jardins seigneuriaux.

Ce sont ces incertitudes qui ont conduit le Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique, dans le bilan publié en 1990 (La recherche archéologique en France, 1985-1989, Paris 1990 : 217) à supprimer le programme H40 (" Mottes castrales, maisons fortes et enceintes de terre ") : à partir de 1990, il fut réuni à l'ancien programme H39 (" Les châteaux forts ") dans un nouveau programme intitulé " Naissance, évolution et fonctions du château médiéval " (H17, devenu H24 dans la nomenclature de 1994).

Si les fortifications de terre ont représenté une catégorie utile dans la phase initiale, militante, du développement de l'archéologie médiévale, les essais de typo-chronologie ont clairement démontré leurs limites, et on doit admettre aujourd'hui que les difficultés d'interprétation de ces ouvrages de terre, plus importantes qu'on ne le pensait dans les années 1970-1980, ont considérablement réduit les possibilités d'exploitation historique directe des inventaires. Ce constat n'enlève rien, cependant, à l'intérêt que présentent ces structures dont la fouille a souvent donné des résultats spectaculaires, à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire), Mirville, Notre-Dame de Gravenchon (Seine-Maritime), Villars (Ain) et ailleurs : leur protection constitue un enjeu essentiel.

Les fortifications de terre en Touraine

L'inventaire des fortifications de terre de Touraine présenté ci-dessous, qui repose sur un dépouillement systématique de la bibliographie et des vérifications

sur le terrain, comprend les mottes, probables ou douteuses, ainsi que les enceintes de terre susceptibles d'appartenir à la période médiévale, parmi toutes celles qui subsistent en Touraine, notamment sous couvert forestier (COUDERC 1984) et sont le plus souvent indatables. Il exclut, en revanche, les plates-formes entourées de fossés en eau qui peuvent représenter des vestiges de maisons-fortes (ou parfois simplement un jardin entouré d'un vivier) : bien qu'elles subsistent en grand nombre (parfois plusieurs par communes), elles n'ont jamais été répertoriées en Touraine, à l'exception de celles qui supportent des manoirs en élévation et qui ont fait l'objet d'études architecturales (CRON 1997 ; CARRÉ 1999 ; SALAMAGNE 2014a). La carte ci-jointe (carte 1), appelle quelques éclaircissements, tant pour justifier les omissions que les sites retenus.

- Les sites éliminés

Les mottes mentionnées dans les sources écrites des 11^e-12^e s. à Amboise (la Motte-Foucois), à Nouâtre et à Brayes (aujourd'hui Reignac-sur-Indre), dont il ne subsiste aucun vestige identifiable, ont été éliminées, de même que celles qui sont citées dans la bibliographie au château de la Motte à Marcilly-sur-Vienne (CARRÉ DE BUSSEROLLE 1878-1884, La Motte) ou la Motte-au-donjon à Trogues, à la limite de la commune de Saint-Epain (LELONG 1972), dont aucune trace n'a été retrouvée et qui semblent avoir disparu. La carte ne comprend pas non plus les tertres peu caractéristiques qui ont été interprétés comme des mottes dans les années 1970 parce qu'ils étaient situés sur l'emplacement de châteaux mentionnés aux 10^e-11^e s. : c'est le cas des vestiges de mottes très peu convaincants qui ont été signalés dans les châteaux d'Amboise et de Langeais, à Chinon, dans la partie orientale du château du Milieu, ou sous les tours-maîtresses de Loches, Montbazou, et Montrichard, ou encore à Semblançay, au sommet du massif rocheux qui supporte le château (DEYRES 1974 ; DEYRES 1977). Seul le site de Saint-Christophe, où la présence d'une motte artificielle est néanmoins très douteuse, a été retenu. La " Butte de César ", à Amboise, également désignée par le toponyme " la Motte aux Connils ", qui subsiste sur le plateau des Châtelliers à l'extérieur du château, n'a pas été figurée sur la carte, car il est admis aujourd'hui qu'elle représente un tumulus du premier âge du Fer (CORDIER 1995 : 116 ; MILCENT 2014b ; LARUAZ 2014) bien qu'elle ait souvent été interprétée comme motte dans la bibliographie (DEYRES 1974 ; DUBOIS 1978 : 628). La diversité des interprétations proposées (et des usages possibles) dans son cas illustre si bien la polyvalence des tertres artificiels et la multiplicité de leurs fonctions qu'elle a semblé mériter un commentaire (cf. documents 1 et 2).

- Les mottes douteuses :

La catégorie des " mottes douteuses " reflète différents types d'incertitudes :

– Saint-Christophe-sur-le-Nais

À Saint-Christophe-sur-le-Nais, la butte qui subsiste à l'extrémité d'un éperon dominant l'église a été interprétée comme une motte qui aurait été entaillée par la construction du donjon de pierre, dont seul l'étage inférieur est encore partiellement visible (DEYRES 1974). L'existence d'un ouvrage de terre est cependant douteuse : il pourrait s'agir d'un relief naturel, ou d'un amas de ruines recouvertes de terre.

– Le Grand-Pressigny

Au château du Grand-Pressigny, qui a fait l'objet de plusieurs interventions archéologiques dans le cadre d'une étude préalable à des travaux de restauration (FRUCHON 1997 ; MATAOUCHEK, LALLET, BOUILLON 2002 ; LACROIX 2014a), un sondage implanté contre le mur nord de la première enceinte de la tour-maîtresse a montré que sa construction avait entaillé un ouvrage de terre antérieur, daté par la céramique de la seconde moitié du 11^e ou du début du 12^e s., qui peut être soit une motte, soit un rempart annulaire. Ce n'est donc pas l'existence d'une fortification de terre qui est douteuse, mais sa nature. Ses dimensions devaient être plus restreintes que celles de l'ensemble constitué par la tour-maîtresse et sa première enceinte, car aucun vestige n'en a été retrouvé dans les deux sondages réalisés contre les faces sud et ouest de la tour-maîtresse.

– Port-de-Piles (Vienne), Grouin (465,425 x 224,250) (document 3)

Le site de Grouin, au confluent de la Vienne et de la Creuse à Port-de-Piles, à la limite des départements de la Vienne et de l'Indre-et-Loire, est répertorié dans la bibliographie tantôt comme tumulus et tantôt comme motte (MONTROT 1936). On y voit deux tertres (dont l'un très aplani), dépourvus l'un et l'autre de toute trace de fossé. Un léger relief longé par une dépression, qui barre le confluent, pourrait représenter la trace d'un enclos autour des deux tertres. Deux notices du Cartulaire de l'abbaye de Noyers (n^{os} 479 et 562) mentionnent l'existence d'un *castrum* construit à Grouin au milieu du 11^e s. par Hugues de Sainte-Maure. René Crozet, qui indique que le site était appelé la Motte-Grouin au 18^e s., cite une estimation de la métairie de Grouin, datée de 1586, qui y mentionne " . une grosse mothe faicte en forme de forteresse entienne. " (CROZET 1971). Les vestiges

visibles sont-ils ceux d'une nécropole à tumulus ou d'une fortification médiévale, ou encore des deux ? On peut penser qu'un notaire du 16^e s. était davantage familiarisé avec les mottes qu'avec les tumulus et qu'il a pu se tromper. Seule une fouille permettrait de trancher la question.

– Joué-lès-Tours, Château de Charlemagne (469,900 x 258,370)

Le site, situé dans le bois des Petites Papinières (COUDERC 1982 : 90-91), présente un tertre sub-quadrangulaire peu élevé (2 à 3 m) avec une dépression centrale qui semble due à la présence d'un mur de clôture dont les ruines ont été recouvertes de terre. Il est situé en terrain plat, et entouré d'un fossé. La surface accidentée du tertre paraît résulter de la présence de vestiges de constructions de pierre. Le site évoque davantage une maison forte qu'une motte castrale.

– Sorigny, Les Mottes (474,050 x 251,500)

À Sorigny, au lieu-dit Les Mottes, l'examen de la couverture aérienne de 1947, réalisé dans le cadre d'une opération d'archéologie préventive (JOLY 2002), a permis de repérer les vestiges d'un tertre quadrangulaire à angles arrondis entouré d'un fossé et, semble-t-il, d'une basse cour. Seul le fossé est actuellement encore identifiable au sol. Il peut s'agir d'une motte arasée, ou, plus probablement, d'une plate-forme de maison forte.

– Varennes, La Seigneurie (492,125 x 231,100)

À Varennes, l'interprétation comme motte du tertre artificiel très aplani et dépourvu de toute trace de fossé situé près de la ferme de La Seigneurie est également fort douteuse, ainsi que l'indique É. Lorans (1996 : 98).

- Les mottes probables

La plupart des " mottes probables " décrites ci-dessous sont situées sur des rebords de plateau dominant un cours d'eau ou des éperons en position d'interfluve.

– Pont-de-Ruan, Château-Robin (465,380 x 253,220) (document 4)

À Pont-de-Ruan, au lieu-dit Château-Robin (section A2 du cadastre de 1819), près de la limite de la commune de Saché, au sommet du coteau qui domine la vallée de l'Indre, se trouve une motte entourée d'un fossé, puis d'un gros rempart de terre qui est lui-même longé par un second fossé. La hauteur du rempart dépasse celle

de la motte, qui est taillée dans la roche et qui paraît avoir été amputée par un éboulement de la falaise. Sous la motte, quatre étages de galeries conduisant à de grandes salles troglodytes ont été ménagés dans la falaise (MAUNY, CORDIER 1967 : 79-82). Ce même site est signalé par Carré de Busserolle (1878-1884) sous le nom de la Motte-aux-Caves-Forts, près de La Chevrière à Saché.

– Villaines-les-Rochers, La Motte (461,2 x 248,4)

Au-dessus de l'ancienne école des filles de Villaines-les-Rochers, sur le rebord du plateau qui domine la vallée d'un affluent de l'Indre, le Jolivet, se trouve une motte, taillée dans la roche et partiellement détruite par un éboulement du coteau. Un fossé l'isole du plateau. Du côté de la route, l'éboulement fait apparaître, dans la coupe, environ 3 m de terre rapportée au sommet de la motte ; au-dessous de celle-ci, deux salles troglodytes superposées sont visibles dans la falaise. Le site est appelé La Motte-aux-Caves-Forts dans les sources du 16^e s. (MAUNY, CORDIER 1967 : 54-55).

– Limeray, le Mont Luma (502,025 x 274,000) (document 5)

La motte, signalée par J.-G. Sainrat (1983, 1985), est représentée sur le plan cadastral. Localisée au sommet de la falaise abrupte, creusée de troglodytes, qui domine le village de Limeray, elle est située dans un épais fourré, dépourvu de tout chemin d'accès.

– Betz-le-Chateau (492,200 x 222,250)

À Betz-le-Château, la motte est située dans le village, au sommet d'une éminence naturelle à la racine d'un éperon au confluent de deux petites rivières, le Brignon et le Véreau. Une intervention archéologique récente a porté sur le nettoyage et le relevé de deux coupes qui ont entaillé les abords de la motte lors de l'aménagement d'un parking de plein air en 1961 (RIOU, MARTEAUX 2012). L'analyse des coupes, d'interprétation difficile en raison de leur situation périphérique par rapport à la motte, a permis néanmoins de mettre en évidence des fossés comblés et des silos. Quelques dizaines de tessons (fin 10^e-début 11^e s.), trouvés lors du nettoyage des coupes, ont fourni également un indice de datation.

– Fondettes, Montboyau (document 6)

Sur le site de l'*oppidum* protohistorique de Montboyau, une haute motte encore partiellement entourée par un fossé a été construite à l'extrémité est du rempart de terre qui barre l'éperon situé au confluent de la Loire et de la Choisille. Les sources écrites indiquent que le comte d'Anjou Foulque Nerra construisit à

Montboyau une fortification, qualifiée d'*oppidum* et de *castrum firmissimum*, qui fut assiégée en 1026 par Eudes de Blois, et que le comte d'Anjou s'engagea ensuite à détruire en échange du renoncement d'Eudes à la ville de Saumur (HALPHEN 1906 : 37-38, 42-44). Une carte postale du début du 20^e s. montre que la motte, qui est située dans le parc du domaine de Bellevue, supportait alors un belvédère dont toute trace a disparu.

– Montbazou, Bazonneau (477,520 x 254,540) (document 7)

À Bazonneau, une motte, entourée d'un fossé, subsiste à environ 500 m du château de Montbazou. Elle est située à l'extérieur du dispositif fortifié, sur le rebord du plateau qui domine l'Indre. Il pourrait s'agir d'une motte de siège, ou encore, peut-être, d'une fortification satellite tenue par un fidèle du comte, comme dans le cas de la Motte-Foucois à Amboise, dont toute trace a disparu (LORANS 1996 : 97 ; DALAYEUN 2014).

– Morand, Le Defois (501,450 x 287,100) (document 8)

Le site, signalé par J.-G. Sainrat (1983, 1985), est situé dans le bois du Defois au nord-ouest du village de Morand. La motte, peu élevée, surplombe la rive nord d'un étang représenté sur la carte au 1/25 000. Elle est entourée d'un large fossé qui était sans doute alimenté en eau.

– Villeloin-Coulanges, La Motte

La motte, dépourvue de toute trace de fossé, est située sur la rive gauche de l'Indrois, au sud de Villeloin. Elle est figurée sur le plan cadastral de 1832, section B4. L'ouvrage, parfois présenté comme un tumulus dans la bibliographie (COUDERC 1987), peut sans doute être identifié avec la motte que Dreux de Mello, seigneur de Loches, réclame en 1239 à l'abbaye de Villeloin (*motam quae vocatur mota de Villalupensi*) (texte cité par É. Lorans [1996 : 100]).

- Les enceintes

En l'absence de fouille, les enceintes de terre qui subsistent en grand nombre, notamment sous couvert forestier (COUDERC 1984), sont encore moins datables que les mottes. Seules deux d'entre elles sont susceptibles, en première analyse, d'être attribuées à l'époque médiévale.

– Auzouer-En-Touraine, Le Grand Moléon (495,500 x 283,500) (document 9)

L'enceinte du Grand Moléon, délimitée par une levée de terre et un fossé (DUBOIS 1979 : 64-65, SAINRAT 1985), a été retenue sans autre argument que sa ressemblance avec les petites enceintes circulaires médiévales fouillées ailleurs, notamment en Normandie, qui ont révélé une grande variété de fonctions (de l'exploitation agricole à la résidence aristocratique fortifiée) et des datations très diverses.

– Amboise, Les Grandes Entes (495,765 x 265,125) (document 10)

Dans la forêt d'Amboise au lieu-dit Les Grandes Entes, se trouve une grande enceinte ovale (170 m x 125 m) signalée par J.-M. Couderc (1984 : 777-778), dont le relevé a été effectué en 1986, dans le cadre du PCR sur les fortifications de terre. Elle est délimitée par deux levées de terre d'une hauteur de 1 à 1,50 m séparées par un fossé d'environ 5 m de large, peu profond, interrompu au sud par une brèche. Un puits est visible à l'intérieur de l'enceinte. La présence de quelques tessons du 14^e s., découverts dans un chablis au cours des relevés, permet de supposer une phase d'occupation à la fin du Moyen Âge.

- Autre fortification

Cette catégorie ne comprend qu'un seul site, situé dans la commune de Ferrière-sur-Beaulieu, en forêt de Loches (500,500 x 239,750), qui apparaît sous des appellations variées dans la bibliographie : motte Saint-Nicolas ou motte d'Orfonds (LELONG 1972), enceinte de la Taille Saint-Nicolas (COUDERC 1984 : 774-775), ou encore motte de Cornillé (ROUGÉ 1910) – mais les indications topographiques montrent clairement qu'il s'agit du même site. En fait, il ne s'agit certainement pas d'une motte, ni d'une enceinte, mais de deux plateformes fossoyées, qui ne présentent aucune surélévation par rapport au terrain environnant. La plus grande, de forme ovale, sur laquelle apparaissent les ruines de constructions en pierre et l'entrée d'une cave dont la voûte en maçonnerie s'est partiellement effondrée, est entourée par un fossé, longé à l'extérieur par une levée de terre. Ce fossé la sépare de la seconde, nettement plus petite, de plan quadrangulaire, également délimitée par un fossé longé à l'extérieur par une levée de terre. Il s'agit probablement d'une maison forte de la fin du Moyen Âge (CARRÉ DE BUSSEROLLE 1878-1884, art. Ferrière-sur-Beaulieu et art. Orfonds).

Bibliographie

BOURGEOIS 2006

Bourgeois L. - Les résidences des élites et les fortifications du haut Moyen Âge en France et en Belgique dans leur cadre européen : aperçu historiographique (1955-2005), *Cahiers de civilisation médiévale*, 194 : 113-141.

CALLOU 2003

Callou C. - *De la garenne au clapier. Étude archéozoologique du Lapin en Europe occidentale*, Mémoires du Muséum d'histoire naturelle, 189, Paris.

CARRÉ 1999

Carré G. - Trois exemples d'habitat aristocratique en Touraine (XII-XIV^e s.), *Bulletin Monumental*, T 157-1, Paris : 43-62.

CARRÉ DE BUSSESOLE 1878

Carré de Busserole J.-X. - *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, Société Archéologique de Touraine, Tours.

Collectif 1981

Collectif - Les fortifications de terre en Europe occidentale du x^e au XII^e siècle (Colloque de Caen, 2-5 octobre 1980), *Archéologie médiévale*, XI : 5-123.

CORDIER 1995

Cordier G. - Le site Chasséen du plateau des Châtelliers à Amboise (I.-et-L.), découvertes et fouilles S. et A. Högstrom (1954-1957), *Revue Archéologique du Centre de la France*, 34 : 109-155.

COUDERC 1982

Couderc J.-M. - Nouveaux sites antiques en Touraine et nouvelles données sur des sites connus, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 40, SAT, Tours : 77-107.

COUDERC 1984

Couderc J.-M. - Les enceintes en terre de Touraine, II, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 49, SAT, Tours : 735-787.

COUDERC 1987

Couderc J.-M. (dir.) - *Dictionnaire des communes de Touraine*, CLD.

CRON 1997

Cron E. - *Le manoir en Touraine de 1450 à 1550 : caractéristiques distributives et*

architecturales, Mémoire de maîtrise sous la direction de J. Guillaume et C. Mignot, CESR, Université de Tours.

CROZET 1971

Crozet R. - Recherches sur les sites de châteaux et de lieux fortifiés en haut Poitou au Moyen Âge, *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest* : 187-217.

DALAYEUN 2014 [2013]

Dalayeun M.-D. - Montbazou, le château et la chapelle castrale, in : Zadora-Rio É. (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, 2014, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=206>, 2013.

DEYRES 1974

Deyres M. - Les châteaux de Foulque Nerra, *Bulletin monumental* : 8-27.

DEYRES 1977

Deyres M. - Le château médiéval de Semblançay, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 38, SAT, Tours : 417-430.

DUBOIS 1978

Dubois J. - Archéologie aérienne. Prospections 1977 en Touraine, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, SAT, Tours : 621-628.

DUBOIS 1979

Dubois J. - Archéologie aérienne. Prospections 1978 en Touraine, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, SAT, Tours : 63-73.

FLAMBARD-HÉRICHER, LEPEUPLE 2008

Flambard-Héricher A.M., Lepeuple B. - Topographie et prospection. Une approche renouvelée de l'étude des châteaux 1980-2006, in : *Château-Gaillard*, 23, Caen : 189-204.

FRUCHON 1997

Fruchon P. - *Le Grand Pressigny Château de Pressigny. Motte et fossé du donjon, 37113014 AH (Indre-et-Loire). Rapport du sondage du 20/04/97 au 30/06/97*, Conseil général d'Indre-et-Loire, SRA, Tours.

HALPHEN 1906

Halphen L. - *Le comté d'Anjou au XI^e siècle*, Paris.

JOLY 2002

Joly S. - *Monts-Sorigny, Étude d'Archéologie et de morphologie paysagère sur l'emprise du site Isoparc : rapport de prospection inventaire*, Inrap, consultable au SRA du Centre, Orléans.

La recherche... 1990

La recherche archéologique en France, 1985-1989, Ministère de la culture, de la communication, des grands travaux et du bicentenaire, Paris.

LACROIX 2014a

Lacroix M.-C. - *Le Grand-Pressigny, château, construction du musée, rapport de diagnostic et de fouille*, SADIL, Tours.

LARUAZ 2014b [2012]

Laruaz J.-M. - Amboise : la ville gauloise et gallo-romaine, in : Zadora-Rio É. (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, 2014, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=63>, 2012.

LE MAHO 1976

Le Maho J. - L'apparition des seigneuries châtelaines dans le Grand-Caux à l'époque ducale, *Archéologie médiévale*, VI : 5-148.

LE MAHO, NICOLLE 1979

Le Maho J., Nicolle J.-M. - Le théâtre gallo-romain de Canouville (Seine-Maritime), *Gallia*, 37, 2 : 237-246.

LELONG 1972

Lelong C. - Châteaux forts de Touraine aux x^e et xi^e siècles, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 37, SAT, Tours : 107-112.

LORANS 1996

Lorans É. - *Le Lochois du haut Moyen Âge au xiii^e siècle. Territoires, habitats et paysages*, Université de Tours, Tours.

MATAOUCHEK, LALLET, BOUILLON 2002

Mataouchek V., Lallet C., Bouillon J. - *Le donjon du château de Pressigny. Rapport d'évaluation archéologique. Expertise archéologique du bâti*, Inrap, SRA, Orléans.

MAUNY, CORDIER 1967

Mauny R., Cordier G. - Souterrains-refuges, caves fortes et " hypogées " de Touraine, *Bulletin de la Société des Amis du vieux Chinon*, VII : 13-95.

MILCENT 2014b [2012]

Milcent P.-Y. - Sépultures et pratiques funéraires du premier âge du Fer (800-450 av. J.-C.), in : Zadora-Rio É. (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, 2014, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=110>, 2012.

MONTROT 1936

Montrot E. - La Préhistoire dans la région du Bec-des-Deux-Eaux (confluent Creuse et Vienne), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 33, 2 : 111-129.

Novum glossarium... 1993

Novum glossarium mediae latinitatis, Copenhague.

PESEZ 1985

Pesez J.M. - Approches méthodologiques d'un recensement général des fortifications de terre médiévales en France, in : *Château-Gaillard*, XII, Caen : 79-90.

POISSON 2007

Poisson J.-M. - Mottes castrales et autres fortifications médiévales de terre et de bois : état de la question en France, in : Felgenhauer-Schmiedt S., Csendes P., Eibner A. (dir.) - *Motte-Turmhügelburg-Hausberg. Zum Europäischen Forschungsstand eines mittelalterlichen Burgentypus*, Beiträge zur Mittelalterarchäologie in Österreich, 23, Vienne : 47-60.

RIOU, MARTEAUX 2012

Riou S., Marteaux F. - Une motte castrale dans le contexte des recompositions politiques au tournant de l'an mil (Région Centre, Indre-et-Loire), *Revue Archéologique du Centre de la France*, 51 : 217-254.

ROUGÉ J. 1910

Rougé J. - La motte de Cornillé (Indre-et-Loire), in : *Congrès préhistorique de France*, 6, Tours : 1096-1099.

SAINRAT 1983

Sainrat J.G. - Inventaire archéologique en Gâtine tourangelle. Présentation d'un manuscrit de l'abbé Blaive, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 40, SAT, Tours : 623-627.

SAINRAT 1985

Sainrat J.G. - *Essai de répertoire des trouvailles archéologiques en Gâtine tourangelle (période historique)*, Mémoire de maîtrise de l'Université de Paris I.

SALAMAGNE 2014b [2013]

Salamagne A. - Les manoirs de 1450 à 1550 : caractéristiques architecturales, in : Zadora-Rio É. (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, 2014, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=123>, 2013.

ZADORA-RIO 1985

Zadora-Rio É. - Les essais de typologie des

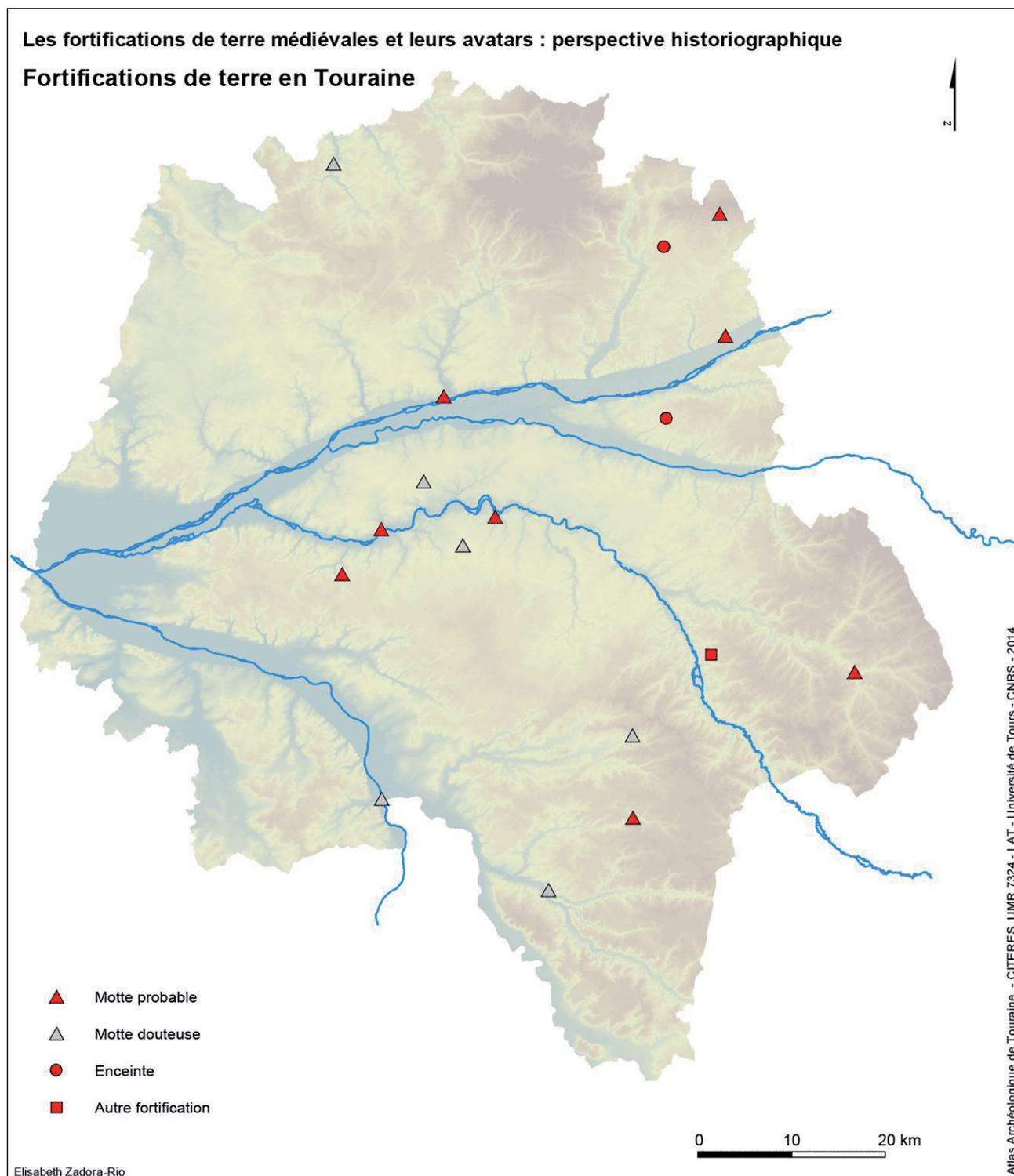
fortifications de terre médiévales en Europe : bilan et perspectives, *Archéologie médiévale*, XV : 191-196.

ZADORA-RIO 1986a

Zadora-Rio É. - Pour une archéologie des jardins médiévaux, *Monuments Historiques*, 143 : 4-7.

ZADORA-RIO 1986b

Zadora-Rio É. - Parcs à gibier et garennes à lapins : contribution à une étude archéologique des territoires de chasse dans le paysage médiéval, in : *Hommes et terres du Nord*, 2-3, Actes du colloque Du pollen au cadastre : l'évolution des paysages forestiers du Nord-ouest de l'Europe (10-12 octobre 1985), Lille : 133-139.



Carte 1. Cet inventaire inclut les mottes (probables ou douteuses) ainsi que les enceintes de terre attribuables au Moyen Âge. Il ne comprend pas, en revanche, les plates-formes entourées de fossés en eau qui peuvent représenter des vestiges de maisons-fortes (ou parfois simplement un jardin entouré d'un vivier) : bien qu'elles subsistent en grand nombre (parfois plusieurs par communes), elles n'ont jamais été répertoriées en Touraine, à l'exception de celles qui supportent des manoirs en élévation et qui ont fait l'objet d'études architecturales (SALAMAGNE 2013).



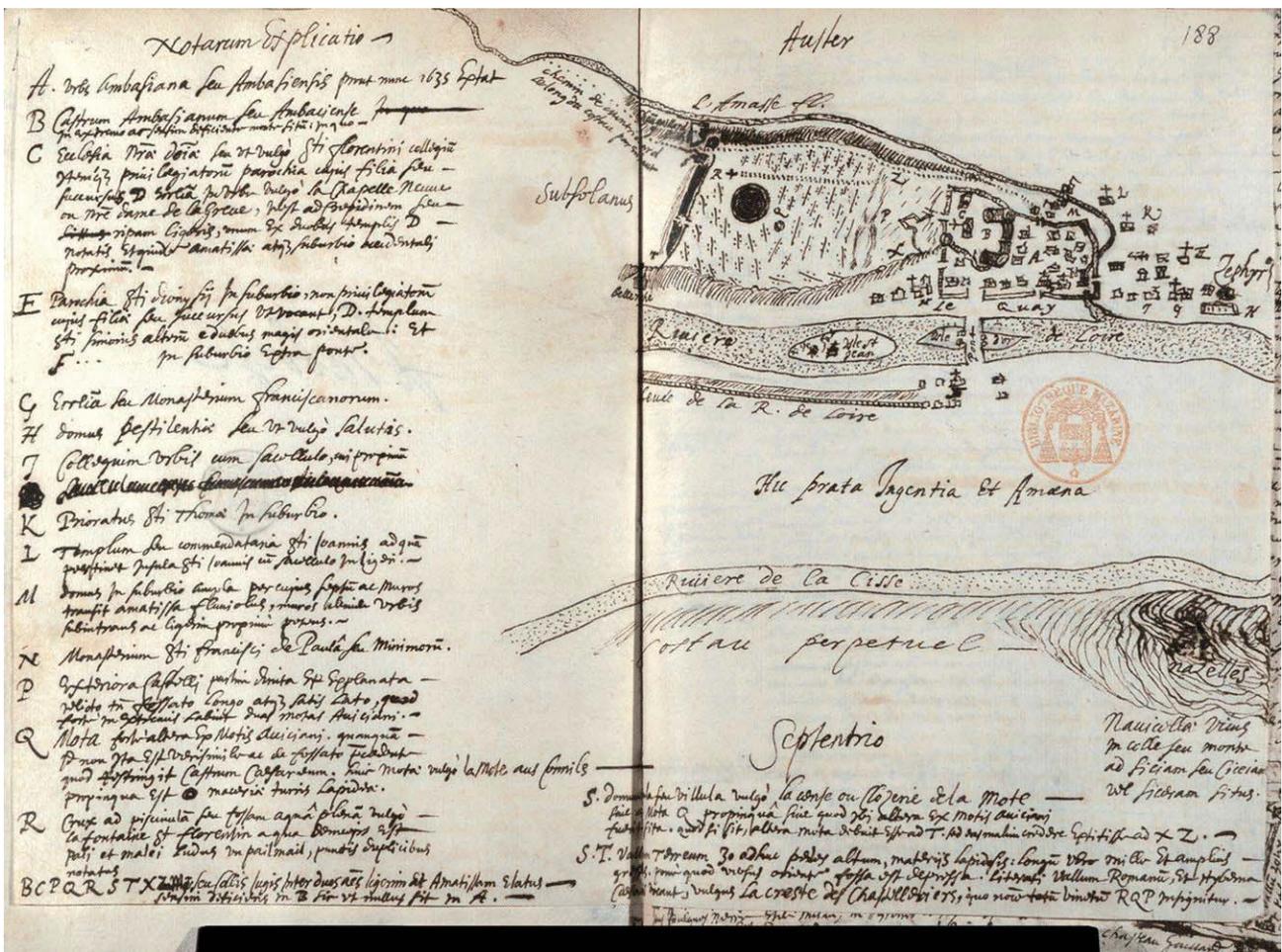
Document 1. Amboise, la Butte de César ou Motte aux Connils (photographie prise en 1943, d'après CORDIER 1995, fig. 5).

La polyvalence des terres artificielles est bien illustrée par les interprétations successives de la " Butte de César " ou " Motte aux Connils ", qui subsiste à Amboise sur le plateau des Châtelliers, à l'extérieur du château : considérée aujourd'hui comme un tumulus du premier âge du Fer (CORDIER 1995 : 116 ; MILCENT 2014b ; LARUAZ 2014), elle a souvent été interprétée comme motte dans la bibliographie (DEVRES 1974 ; DUBOIS 1978 : 628), et cette interprétation militaire du site est ancienne.

Il est possible que l'existence de cette butte ait inspiré, dès le milieu du 12^e s., le récit fantaisiste de l'auteur du *Liber de compositione castri Ambaziae*, qui raconte qu'Avicien, " comte " de Touraine contemporain de saint Martin, vers la fin du 4^e s., construisit un palais au sommet de l'éperon qu'il entoura d'une fortification constituée de deux mottes, l'une au sud, l'autre au nord, reliées par un très grand fossé (Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise, éd. Halphen et Poupardin, Paris 1913 : 8). C'est, du moins, l'hypothèse formulée (non sans réserves) par le voyageur Dubuisson, qui propose, dans le commentaire d'un croquis qu'il a réalisé en 1635, d'identifier la Motte aux connils avec l'une des deux mottes prétendument construites par Avicien (voir document 2).

Dans l'état des lieux dressé en 1761 lors de l'acquisition de la baronnie d'Amboise par le duc de Choiseul, la Motte aux connils est interprétée comme une plate-forme d'artillerie : elle y est désignée par le terme de " cavalier ", c'est-à-dire, selon la première édition (1694) du Dictionnaire de l'Académie française, une " sorte de fortification de terre fort élevée et où l'on met des pièces de canon, soit pour l'attaque, soit pour la défense d'une place ". Ce procès-verbal, qui signale aussi l'existence d'un mail, déjà figuré en 1635 sur le croquis de Dubuisson, précise qu'en 1746 le commandant du château a fait construire au sommet de la butte un belvédère qui est décrit en détail : " un cavalier appelé vulgairement la motte aux conils où est actuellement un joly petit belvédère élevé sur le sommet dudit cavalier, entouré d'une plantation d'arbres artistement distribués que feu monsieur Ferrant, commandant du château, a fait faire en conséquence de la permission qui luy a été accordée par monsieur le duc d'Antin, suivant le brevet du vingt un juillet mil sept cent quarante six. Contenant iceluy cavalier cent trente trois toises de circonférence autour duquel sont élevées quatre terraces. Ledit belvédère à cheminée, éclairé de vingt trois petites croisées et son entrée par une porte au midy, grenier dessus du pavillon couvert d'ardoises, éclairé de deux petites lucarnes en bois, au midy, au dessus de la porte contenant dix sept pieds carrés de dehors en dehors " (Archives départementales d'Indre-et-Loire, C 950, f°13v°, transcription aimablement communiquée par Lucie Gaugain).

L'existence d'un mail (ou jeu de pail et mail, selon l'expression de Dubuisson) et d'un belvédère, ainsi que l'aménagement paysager de la Motte aux connils dont fait état le procès-verbal de 1761, indiquent donc qu'aux 17^e et 18^e s. cette partie du plateau des Châtelliers, extérieure au château, a été aménagée en lieu d'agrément, peut-être pour la garnison du château. L'appellation de la Motte aux connils fait peut-être référence à un usage antérieur (non documenté) de cet espace comme garenne seigneuriale dans la dépendance du château.



Document 2. Amboise, le plateau des Châtelliers en 1635 (©Bibliothèque Mazarine, ms. 4406, f°188).

Ce croquis a été réalisé en 1635 par François-Nicolas Baudot, dit Dubuissou d'Aubenay, gentilhomme de la Chambre du roi, mémorialiste et auteur de récits de voyage (ca 1590-1652). Dans la légende en latin qui accompagne le plan, l'auteur décrit la topographie du plateau des Châtelliers à son époque tout en s'efforçant de l'interpréter à la lumière du récit du *Liber de compositione castris Ambaziae*, rédigé vers le milieu du 12^e s. (cf. Document 1).

Traduction de la légende (lettres P à T)

P - Emplacement extérieur au château, en partie ruiné et dégagé, abandonné alors à un long fossé, assez large, emplacement qui pourrait avoir eu, aux extrémités, les deux mottes d'Avicien.

Q - Motte forte, l'une des deux mottes d'Avicien. Mais ce n'est pas vraisemblable ainsi, du moins à cause du fossé précédent [NdT : celui dont il vient de parler en P] qui ferme le *castrum* de César. À proximité de cette motte, vulgairement appelée la Mote aus Connils, se trouve la tour au mur de pierres.

R - Croix auprès d'une mare ou fosse remplie d'eau appelée vulgairement La Fontaine St Florentin à partir de laquelle, à la suite, est un jeu de pail et mail, un pailmail, noté par des doubles points.

S - Une maisonnette ou petite ferme appelée vulgairement la cense ou clozerie de la Mote, soit du fait de la proximité de la motte marquée Q, soit parce que là fut située l'autre motte d'Avicien. Que s'il en est ainsi, l'autre motte devait être à T. Mais je préfère croire qu'elle était visible vers XZ.

ST - Rempart de terre ayant encore 30 pieds de haut, plein de pierres : en fait, long de mille pas et plus. Par derrière, vers l'orient, est un fossé profond. Le rempart romain est marqué par les lettres [ST] et le camp de César, vulgairement appelé la creste des Chastelliers, est marqué [par les lettres] RQP. Il est occupé tout entier par des vignes (transcription et traduction obligeamment effectuées par J.-M. Gorry).



Document 3. Port-de-Piles (Vienne), Grouin (d'après MONTROT 1936).

Le site de Grouin, au confluent de la Vienne et de la Creuse à Port-de-Piles (Vienne), aux confins de l'Indre-et-Loire, est répertorié dans la bibliographie tantôt comme tumulus et tantôt comme motte (MONTROT 1936). On y voit deux tertres (dont l'un très aplani), dépourvus l'un et l'autre de toute trace de fossé. Un léger relief longé par une dépression, qui barre le confluent, pourrait représenter la trace d'un enclos autour des deux tertres. Deux notices du cartulaire de l'abbaye de Noyers (n° 479 et 562) mentionnent l'existence d'un *castrum* construit à Grouin au milieu du 11^e s. par Hugues de Sainte-Maure. R. Crozet, qui indique que le site était appelé la Motte-Grouin au 18^e s., cite une estimation de la métairie de Grouin, datée de 1586, qui y mentionne " ... une grosse mothe faicte en forme de forteresse entienne... " (CROZET 1971). Les vestiges visibles sont-ils ceux d'une nécropole à tumulus ou d'une fortification médiévale, ou encore des deux ? On peut penser qu'un notaire du 16^e s. était davantage familiarisé avec les mottes qu'avec les tumulus et qu'il a pu se tromper. Seule une fouille permettrait de trancher la question.

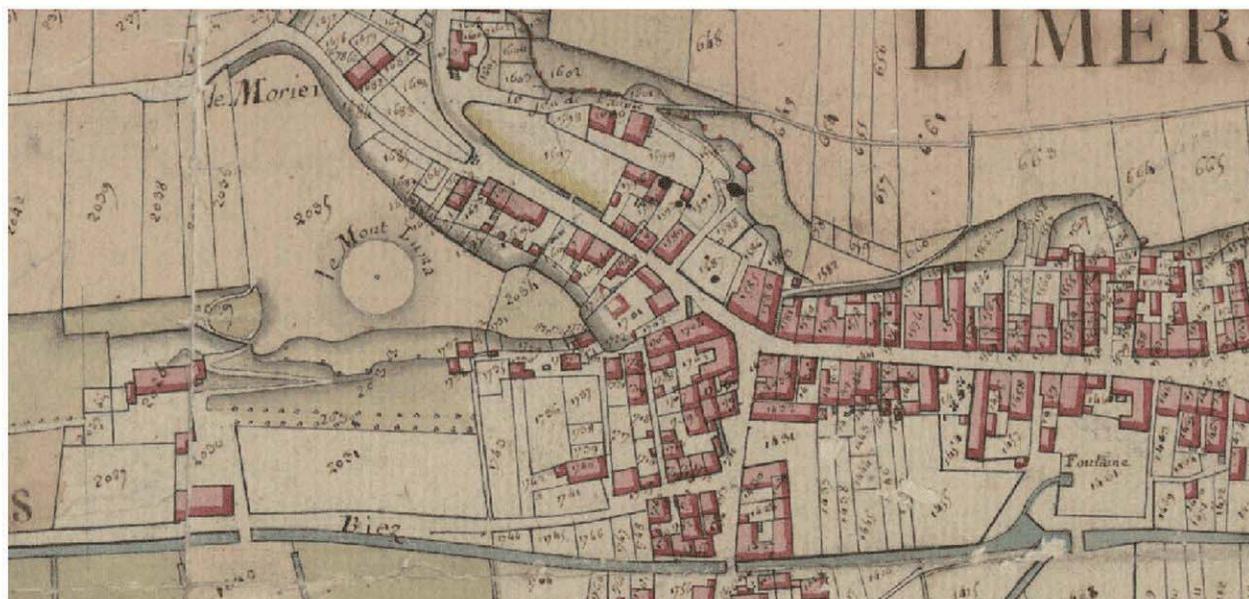


Document 4. Pont-de-Ruan, Château-Robin (cliché J. de Maistre).

À Pont-de-Ruan, au lieu-dit Château-Robin (section A2 du cadastre de 1819), près de la limite de la commune de Saché, au sommet du coteau qui domine la vallée de l'Indre, se trouve une motte entourée d'un fossé, puis d'un gros rempart de terre qui est lui-même longé par un second fossé. La hauteur du rempart dépasse celle de la motte, qui est taillée dans la roche et qui paraît avoir été amputée par un éboulement de la falaise. Sous la motte, quatre étages de galeries conduisant à de grandes salles troglodytes ont été ménagés dans la falaise (MAUNY, CORDIER 1967 : 79-82). Ce même site est signalé par Carré de Busserolle (1878-1884) sous le nom de la Motte-aux-Caves-Forts, près de La Chevière à Saché.

Copyright ARCHIVES DÉPARTEMENTALES D'INDRE-ET-LOIRE

Cote : 6NUM10/131/004



Document 5. Limeray, le Mont Luma (plan cadastral napoléonien, s.d., section B1) (cliché Archives départementales d'Indre-et-Loire). La motte, qui est signalée par J.-G. Sainrat (1985) et qui est représentée sur le plan cadastral, est localisée au sommet de la falaise calcaire, creusée de troglodytes, qui domine le village de Limeray. Située dans un épais fourré, elle est actuellement inaccessible.



Document 6. Fondettes, Montboyau (cliché É. Lorans).

Sur le site de l'*oppidum* protohistorique de Montboyau, une haute motte encore partiellement entourée par un fossé a été construite à l'extrémité est du rempart de terre qui barre l'éperon situé au confluent de la Loire et de la Choisille. Les sources écrites indiquent que le comte d'Anjou Foulque Nerra construit à Montboyau une fortification, qualifiée d'*oppidum* et de *castrum firmissimum*, qui fut assiégée en 1026 par Eudes de Blois, et que le comte d'Anjou s'engagea ensuite à détruire en échange du renoncement d'Eudes à la ville de Saumur (HALPHEN 1906 : 37-38, 42-44). Une carte postale du début du 20^e s. montre que la motte, qui est située dans le parc du domaine de Belle-Vue, supportait alors un belvédère dont toute trace a disparu.

Copyright ARCHIVES DÉPARTEMENTALES D'INDRE-ET-LOIRE

Cote : 6NUM10/154/005



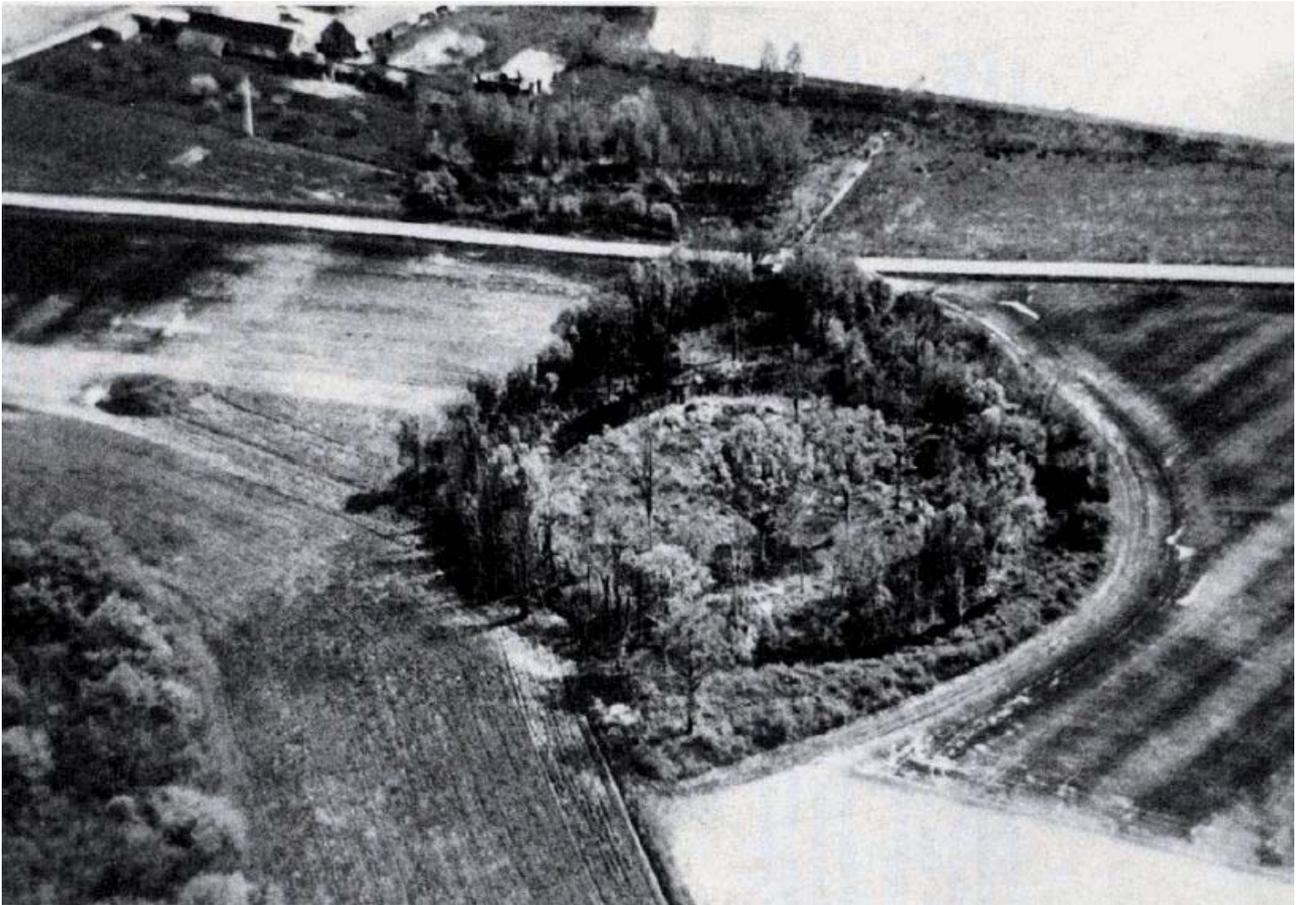
Document 7. Montbazou, Bazonneau (plan cadastral de 1819, section B2) (cliché Archives départementales d'Indre-et-Loire).

À Bazonneau, une motte, entourée d'un fossé, subsiste à environ 500 m du château de Montbazou. Elle est située à l'extérieur du dispositif fortifié, sur le rebord du plateau qui domine l'Indre. Il pourrait s'agir d'une motte de siège, ou encore, peut-être, d'une fortification satellite tenue par un fidèle du comte, comme dans le cas de la Motte-Foucois à Amboise, dont toute trace a disparu (LORANS 1996 : 97 ; DALAYEUN 2014).



Document 8. Morand, Le Defois (cliché É. Lorans).

Le site, signalé par J.-G. Sainrat (1983, 1985), se trouve dans le bois du Defois au nord-ouest du village de Morand. La motte, circulaire et peu élevée, est située sur la rive nord d'un étang représenté sur la carte au 1/25 000. Elle est entourée d'un large fossé qui était sans doute alimenté en eau.



Document 9. Auzouer-en-Touraine, Le Grand Moléon (cliché J. Dubois 1979).

L'enceinte du Grand Moléon, délimitée par une levée de terre et un fossé (DUBOIS 1979 : 64-65 ; SAINRAT 1985), a été retenue sans autre argument que sa ressemblance avec les petites enceintes circulaires médiévales fouillées ailleurs, notamment en Normandie, qui ont révélé une grande variété de fonctions (de l'exploitation agricole à la résidence aristocratique fortifiée) et des datations très diverses.

